

ECOLE CLOS D'EN HAUT
78700 Conflans Ste-Honorine
tel : 01.34.90.83.71 0783535@ac-versailles.fr

Procès verbal Conseil d'école n°1

Mardi 19 octobre 2021 (présentiel)

Présents

Enseignants : Mme Paris, directrice de l'école, Mmes Lenormand, Mmes Hamel, Chekly, Grondin, Vandercolden M Alaric, M. Delaunay,

RASESD : M Gomes

Périscolaire : Mme Marion, directrice centre périscolaire Basses Roches

Représentant mairie : M Rosenfled

DDEN : Absent

Parents d'élèves :

(FCPE) Mmes Michard-Lai, Dussud-Jantzen, Rivoal Bernard, Beaudoin, M. Lucas, Lamarque Lalanne

(PEEP) Mmes Mattes, Chenu, Chapelain-Lemaire, M Yeboah

Dans le strict respect des conditions sanitaires, la réunion est organisée en présentiel avec une représentation réduite.

POINT ECOLE

1. Proclamation des résultats de élections des représentants de parents d'élèves :

Vote par correspondance :

- 812 parents inscrits
- 392 votes exprimés
- 59 votes blanches ou nul
- 333 votes valides
- 48,28% participation
- Répartition sièges :
 - PEEP : 10
 - FCPE : 10

2. Effectifs 2021-2022 et équipe pédagogique

A ce jour l'école compte: 92 CP, 93 CE1, 93 CE2 (soit 278 cycle 2), 103 CM1 et 104 CM2 (soit 207 cycle 3).

485 élèves à la rentrée 2021

⇒ Effectif en baisse par rapport à l'an dernier avec moyenne de 25 élèves par classe et une fermeture de classe

Classes	Effectifs	Enseignants
4 CP	92	Mmes Lenormand, Houot, Hamel, Grondin
4 CE1	93	Mmes Vandercolden, Dupuis, Lopes, Voisin
4 CE2	93	Mmes Chekly, Demay, Lourgui M. Merlant
4 CM1	103	Mmes Laballery, Pinto, Plagne, M Alaric
4 CM2	104	Mmes Schmidt, Ruault, Latché, M Delaunay

3. Lecture et adoption du règlement intérieur 2021/22 :

Point PASIH - prise conscience / empathie / changement comportement

Le règlement reste inchangé par rapport à celui de l'an dernier, à l'exception de l'ajout d'un point supplémentaire au sujet du PASIH :

« Les élèves doivent être préservés de tout propos ou comportements humiliants et respectés dans leur singularité. En outre, ils doivent bénéficier de garanties de protection contre toute violence physique ou morale. A ce titre, lors d'une possible situation d'intimidation scolaire rencontrée au sein de l'école, un ou plusieurs élèves de l'école pourront être entendus par les membres du Pôle d'Aide aux Situation d'Intimidation et de Harcèlement, sur décision de l'Inspecteur de l'Education nationale. »

4. Projet d'école : les apprentissages et le parcours citoyen

Rédaction d'un nouveau projet d'école. S'appuie sur les trois axes du projet académique (2021-24) :

- Apprendre
- s'épanouir
- Se transformer

De nombreuses actions sont déclinées, en lien avec ces trois objectifs et les sous-objectifs associés (s'épanouir dans les apprentissages, stimuler l'autonomie, accompagner le parcours des élèves, oser ensemble...) :

Exemple d'actions envisagées : Liaison GS-CP/CE1, MACLE CE2, Défi mathématiques, élection des délégués, partenariat EHPAD, Ateliers jeu d'échecs, liaison Cm2-6ème, école inclusive, communication non violente...)

5. Présentation des projets de classes

CP Thème commun : Le tour du monde

18.10 animation visuelle à l'école : Julien et voyage

2.12 / 6.12 Sorti au Musée Guimet Paris – au programme : atelier marionnette, atelier kakemono 2022 – en cours d'organisation – *Eventuellement une visite au Quai Branly / intervenante danse orientale – prévu une musique par continent –éventuellement initiation/découverte des langues à travers des parents ?*

Les 4 classes de CP ont un projet commun dont la thématique est « Le tour du monde ». Au programme notamment : visites de musées Guimet et Quai Branly avec ateliers sur place (marionnette et kakemono au Quai Branly), plusieurs animations à l'école autour des 5 continents dont une initiation à la danse orientale ou aux langues étrangères (avec l'intervention des parents) ...

CE1 3 sorties au Théâtre Simone Signoret

Classe d'eau avec des sorties et intervenants – en cours d'organisation et élaboration

- Projet « Le tour du monde » identique aux classes de CP
- Projet « Classe d'eau » avec plusieurs sorties et interventions à la l'école (dont une sortie à la Maison de Claude Monet à Giverny)
- 3 spectacles au Théâtre Simone Signoret

CE2 Classe verte à la ferme de Guyancourt : découverte de l'œuf, mieux connaître son environnement pour mieux préserver, du lait au produit laitier, de la graine aux légumes, atelier boulangerie,

- Sortie avec nuitée à la Ferme d'Elancourt
- Projet chorale
- Projet vélo avec une sortie collective à l'étang du Cora
- Rallye-photo dans les jardins du Château de Versailles

CM1

- Projet « Sport » : cross et olympiades des 4 classes de CM1, sortie vélo jusqu'à la base de Cergy et accrobranche sur place, rallye-photo dans les jardins du Château de Versailles
- Projet chorale
- Rallye photo Versailles / Maisons Laffite
- Projet « Solidaire » avec les associations ELA (carnet de levée de fonds, course pour ELA et dictée solidaire) et Resto du cœur (intervenants d'un bénévole à l'école, visite des locaux de Conflans et organisation d'une collecte de denrées alimentaires à l'école)
- Sortie « Puy du fou » avec nuitée(s) (classe de Mme Laballery)
- Sortie « Vexin » : randonnée d'une journée autour d'Auvers-sur-Oise

CM2

- Projet « Classe d'eau » avec plusieurs sorties et interventions à la l'école
- Projet « Sciences » : étude de Blob en classe et suivi du projet scientifique de Tomas Pesquet, visites à la Cité des Sciences et au musées de l'air
- Projet « Mythologie » avec sorties au Musée du Louvre et Château de Versailles

- Initiation à l'éscrime et au golf (avec sorties et interventions à l'école)

6. Calendrier des manifestations (sous réserve de la bonne évolution de la situation sanitaire) :

- a. Les élections des délégués du 7 au 18.10
- b. « Art expo » dans les couloirs de l'école : 28 janvier (16h45 - 18h30)
- c. Le carnaval : 22 Avril avec les maternelles Basses Roches et Long Chemin
- d. Spectacle de l'école : aura lieu en Juin dans le Théâtre Simon Signoret – mardi 7 juin
- e. La fête de l'école aura lieu en juin – date à définir

7. Inclusion des élèves en situation de handicap :

Accompagnement par les AESH :

Projet personnalisé de scolarisation (PPS) géré par la maison du handicap : 14 PPS accordés, 7 AESH sous contrat de 20h attribuées à l'école => accompagnement mutualisé ou individuel en fonction des notifications de la MDPH.

D'autres dossiers sont en attente

Dispositifs d'aide aux élèves (APC / RASED/ MACLE)

- APC : activités pédagogiques complémentaires – sont proposées sur le temps du midi par les enseignants.
- MACLE module d'approfondissement continue lecture et écriture : Projet expérimental pour tous les CE2 en collaboration avec les 4 enseignants des CE2, les 2 RASED et la directrice. Le CE2 est la fin du cycle 2. Le MACLE expérimenté est axé sur lecture (fluence) et la lecture compréhension. L'évaluation diagnostique est en cours et les élèves seront repartis en groupe selon leurs besoins. L'expérimentation aura lieu tous les jours (aide massée) du 29/11 au 18/12 de 10h40 à 11h25.
- RASED : réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté
Aide à dominante pédagogique (ancien maître E) assurée par Mme Hemmerlé
Aide à dominante relationnelle (ancien maître G) assurée par M. Gomes
A savoir : Un bilan des difficultés peut être demandé par un enseignant avec l'accord des parents, mais les parents peuvent aussi contacter la psychologue scolaire s'ils sentent le besoin.

Formation pour les enseignants

Les parents soulèvent la question de la formation des enseignants concernant l'inclusion et l'accueil des élèves à besoins particuliers.

Ils bénéficient de 18h formation par an, dont 12h dédiées aux mathématiques et français (apprentissages fondamentaux), puis 6 plus librement sur des autres thématiques. Les enseignants expriment un réel besoin de formation au sujet de l'inclusion.

8. Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire reste inchangé : si un cas COVID est confirmé dans une classe, celle-ci ferme pour une durée de 7 jours.

En revanche, en cas d'absence de l'enseignant, la répartition des élèves dans d'autres classes est désormais de nouveau possible (mais pour faciliter le tracing, la répartition se fera toujours dans la même classe toute l'année).

Depuis la rentrée, 3 classes ont fermé 7 jours en CE2, CM1, CM2 en application du protocole sanitaire.

9. Trésorerie BILAN DES COMPTES DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

8115€, Total d'appel à la contribution à la coopérative scolaire du début d'année, soit 16,73 euros par élève.

Avec les fonds non utilisés de l'année dernière et les nouveaux fonds, la coopérative scolaire verse 25€ par élève et classe comme aussi 400€ par classe pour l'utilisation de car.

Total : 12125 euros reversés pour les élèves

8000 euros pour les cars

Versement de la mairie pour les projets de sortie scolaire : 12,5 € par élève, soit une dotation de 6300 € au total.

POINT MAIRIE

10. Point périscolaire

Changements dans l'équipe en septembre 2021 : Arrivée de Véronique Marion qui arrive de l'école Chennevières en tant que directrice du centre Basses Roches.

a. Point sur les effectifs :

	Moyenne
Matin	entre 30 et 45 enfants avec 3 animateurs
Midi	entre 340 et 390 selon les jours 13 animateurs +1 animateur sportif.
Soir	une moyenne de 120 enfants
Etudes	entre 20 et 45 enfants à l'étude
Mercredi	Entre 60 et 75 enfants avec 6 animateurs + 1 éducateur sportif

b. Temps de restauration / protocole / retour tardif dans les classes

L'organisation de la cantine reste compliquée – mais à priori c'est maintenant bien encadré et des retours tardifs n'auront plus lieu.

Le petit déjeuner n'est pas proposé aux enfants le matin, en revanche les enfants qui arrivent avant 8 heure peuvent consommer leur petit déjeuner ramené en salle.

c. Modalité d'organisation du temps méridien (ateliers : qui ? Comment s'inscrire ? Obligatoire / facultatif ?)

Tir à l'arc et athlétisme (groupe des 18 max) a été proposé jusqu'à les vacances. Le roulement des classes et des enfants est priorité et assuré.

Intervenant externe proposant des ateliers de poterie (10 max) a eu lieu jusqu'à la Toussaint. Après les vacances il y aura des ateliers de théâtre.

Les enfants s'inscrivent directement à travers des panneaux dans la cour. Parents ne peuvent pas inscrire les enfants.

Salle d'autonomie sera de nouveau ouverte après les vacances.

d. Nouveau mode de facturation – retour ?

Pas de retour particulier par la mairie

Les parents signalent qu'il faut plus de souplesse si un enseignant est absent hors COVID ou si l'enfant est malade.

e. Incidents remontés par certains parents : « 1,2,3 soleil » joué de façon « Squid games » lors de la pause méridienne/ comportements turbulents voire violents de certains élèves dès le CP.

La directrice confirme ces incidents mais rassure sur leur prise en charge par l'ensemble des équipes de l'école (enseignants et animateurs du périscolaires).

Proposition parents élus : dans le cadre du programme initié à la suite de l'assassinat de Samuel Paty – proposer des conférences au parents et/ou élèves sur

- La consommation des médias
- La parentalité

L'école et le centre ne peuvent pas agir seul face à une consommation de média inappropriée comme la série « squid game ». Des conférences sur la consommation des médias a pour but d'informer et de proposer des solutions concrètes à la portée de tous.

Mise en place des mesures Covid-19 :

En raison de la période particulière que nous vivons,

Le périscolaire tient à suivre au maximum les mesures mises en place lors du temps scolaire :

Le midi, les enfants sont répartis dans 3 espaces prédéfinis de la cour pour chaque niveau. En cas de pluie, des zones spécifiques sont également prévues.

Dans le réfectoire, Les enfants sont placés par classes, avec une distance de 2 mètres entre chaque classe. Nous effectuons 4 services en tout, mais les CM2 du dernier service, n'avaient plus le temps nécessaire pour manger sereinement. Nous envoyons donc les enfants en continu, tout en respectant 1 classe par zone. Cependant, selon le nombre d'enfants présents et le repas proposé, nous pouvons encore avoir un peu de retard. Depuis le nouveau fonctionnement, les enfants terminent à 13h30 maximum, ce qui leur permet de rejoindre leurs enseignants avant le retour en classe.

Le soir ainsi que les mercredis, les enfants sont répartis en 3 groupes : les CP, les CE1-CE2 et les CM1-CM2.

Les études s'effectuent également par niveaux.

Les accueils des familles du matin et du soir s'effectuent aux portails

Au portail principal (avec visiophone) :

Le matin de 7h15 à 8h20,

Le soir de 16h30 à 19h,

Au portail face au réfectoire :

L'accueil étude de 18h00 à 18h10.

11. Travaux et aménagements :

- a. Mise en place d'un répertoire des différents interlocuteurs des services de la ville (très utile notamment depuis le problème de réseau informatique) : M Rosenfeld relance la demande – pour illustrer l'utilité de la demande, le service évènementiel doit être contacté pour organiser le déménagement du préfabriqué – ce n'est pas du tout évident de trouver son bon interlocuteur – cela complique et allonge les échanges.
- b. Rapatriement des classes du préfabriqué – Mme Paris remercie la mairie pour la réponse positive. Néanmoins, la coordination n'est pas encore au point – même si le déménagement est confirmé pour les vacances de la Toussaint, les cartons ne sont toujours pas disponibles le mardi soir avant les vacances - les maîtresses anticipent au maximum – toujours pas de chauffage au préfa 13°C le matin

- c. Equipement TNI (plan de déploiement cycle 2 / équipement des deux classes de cycle 3 du préfa)

Le TNI pour les 2 classes restants est prévu, mais pas de date pour l'instant.

Pas de visibilité sur cycle 2

Les maîtresses du CP signalent qu'aujourd'hui tous les matériaux dédiés à l'enseignement qui sortent au marché depuis qq temps sont très axés sur l'utilisation des nouveaux médias comme le TNI. Le manque des TNI et de visibilité pour les classes de cycle 2 est désespérant pour des raisons évidentes. Les photocopies ne remplacent pas l'usage du numérique, sans parler des quotas de photocopies et l'impact environnemental.

- d. Agrandissement des réfectoires

Prévu dans les textes de loi : 30 minutes minimum pour le repas – impossible dans les locaux actuels => quelle solution est envisageable ? Aucune réponse de la mairie. A ce jour, et au vu des conditions d'accueil imposées par le protocole, les élèves (essentiellement CM2) remontent régulièrement en classe avec 15 min voire plus de retard. Mme Paris a proposé la mise en place d'algeco le long de la clôture côté rue (espace suffisamment large et inexploité)

- e. Gymnase : Quelle organisation envisager avec le lycée Jules Ferry (pendant les deux prochaines années de réfection) ?

L'indisponibilité du gymnase pose un réel problème. La pratique du sport pour les enfants est importante (et les obligations officielles ne peuvent être honorées par les enseignants). L'inspection et la mairie ont été alertées. L'école a fait plusieurs propositions y compris de disposer d'autres locaux impliquant des déplacements. Sans succès. Un courrier a été adressé à la mairie par les parents d'élèves, il est resté sans réponse. Le silence de la mairie interpelle. Trois ans sans espace fermé pour la pratique sportive est inacceptable.

De plus, pendant le temps du périscolaire, les enfants sont dans le froid aussi ! Des élèves ont été récupérés à 13h30 « gelés », ce qui n'est ni entendable ni raisonnable.

Ne pourrait-on pas négocier des aménagements horaires avec le lycée ? Quid de la salle des fêtes ? Autres salles municipales ? Autre solution ? :

Envisager un temps de réunion avec les services concernés pour en discuter.

- f. Création d'un préau couvert/fermé : quelles solutions pour les élèves en prévision de la baisse des températures ? – pas de projet envisagé – synergie étude cantine ?
- g. Installation d'un ascenseur ? Pas de nouvelles
- h. Fermeture du préau : Réponse mairie : la réflexion n'est pas engagée sur le bâtiment et de nombreux projets sont en cours sur la ville, la direction de l'école sera impliquée le moment venu mais la fermeture du préau n'est pas à l'ordre du jour pour le moment.
Le conseil d'école dans son ensemble témoigne de sa déception face à tant de sujets abordés, restés sans réponse et/ou sans proposition.
- i. Sécurité aux abords de l'école :
Expérimentation Rue scolaire : A la demande de la mairie, une réunion d'information a été tenue avec les riverains le 11 octobre dernier, dans les locaux de l'école. Les premiers retours concernant la mise en place de cette expérimentation sont très positifs. Les parents élus feront un retour précis de l'enquête menée auprès des riverains à la mairie au retour des vacances. Le conseil d'école souhaiterait à présent un vrai soutien de la part de la mairie sur cette action.

Date des prochains conseils d'école : **mardi 8 mars de 18h30 à 20h30**

vendredi 17 juin de 18h à 20h

La secrétaire de séance

Mme Mattes

La présidente

Mme Paris